

Les raisons des banques et des banquets

Que ce soit celui de Platon ou le *Festin de Babette*, qu'elles soient Postale ou de Rothschild, les banques et les banquets partagent le banc. Le banc des écoles, mais aussi les bans du mariage ou encore le banc pour manger, ou encore le banc pour banquer! Le banc serait un lieu de publication, autrement dit, de ce qui franchit et s'affranchit. Passer d'un côté du banc à l'autre, comme si le banc était une ligne, une trace, une marque qui délimite un espace double, une porosité dans la frontière.

Si le ban et le banc ne sont *a priori* pas les mêmes termes, ils ont au moins une phonétique commune. Mais qui plus est, le terme « ban » qui vient du germanique « banna » qui signifie « parler publiquement », le « banc », de racine latine, désigne dès 1458 le tribunal dans le sens de la tribune. Le « ban » et le « banc » renvoient tous deux à la démarche de prise de parole et de la rendre public. Le ban de mariage comme publication et les bancs de l'école comme lieu public où l'on reçoit la parole qui émancipe. Si on veut bien accepter que le ban comme le banc soit une forme de distinction – celle de la publication de changement d'État civil ou celle qui associe à une appartenance commune (les bancs de l'église) –, le banc semble désigner une frontière symbolique qui articule le bien et le mal, le haut et le bas, le devant et le derrière, la gauche et la droite, la raison et l'irraison, etc. Le banc des écoles pour traverser l'ignorance, sortir de la grotte sombre pour aller vers la lumière (la star?). Les bans du mariage pour quitter la solitude, aller vers la vertu, la beauté et le bien. Le banc de la cène pour passer à la croyance et à l'au-delà, transcender la vie pour l'amener vers le Très Haut. Le banc des banques pour accéder au trésor. Le banc des festins pour sceller définitivement le bon qui fait le bien. Se mettre en frais pour épater les convives sans regarder les frais de bouches qui ont valu bien des misères à certains de nos élus.

Il y a celui qui est à la gauche, celui qui est à la droite du banc, celui qui est en face. Sous le banc, l'ignorant, l'innocent. Sur le banc, le convive, l'invité, l'honoré. Le banc plie le corps en deux : au-dessus et au-dessous de la ceinture. Au-dessus du banc, le ban public, les postures, celles qu'on montre, la tenue, les rires, les paroles, la raison, les repas, les billets, les comptes, le

partage de l'à côté, de l'ensemble, de l'un parmi les autres, du coude à coude, d'une fraternité. Un corps porté plus haut. Dans une banque, seul le haut du corps apparaît. Au-dessous du banc, ce sont les résidus, ceux qu'on cache, ce qui file, le jeu des pieds, l'argent liquide, les arrangements. Le banc est ce qui fait passer les dessous, dessus et les dessus, dessous. Le banc est une publication, autrement dit, le trône à partir duquel on rend visible, on rend public. Tout ce qui se montre porté par le banc cache toujours des dessous. Une revue comme un banc ? Qui associe des auteurs en les faisant s'asseoir côte à côte dans un sommaire en les rendant public, en les publiant, comme on publie des bans ?

Pour ce numéro, le dossier thématique pose encore la question du banquet, la bouche comme le banc de la nourriture. Le dossier *Polygraphie* parle lui de ce qui est en dessous, de l'irraison ou l'a-raison, de l'au-delà ou de l'en deçà de la raison. De ce qui n'a pas encore émergé, de ce qui n'est pas encore advenu, qui sourd dans les bas-fonds. Les dessous comme un exil.

Ce numéro nous raconte le travail d'exil de nos publics qui sont comme interdits de déplacement. Dans un jeu étymologique des mots, nos publics sont les « choses » (*rés-*) de l'être (*ister*), ils résistent ! Privé (*dés-*) d'être (*ister*), ils se désistent faute de pouvoir sortir (*ex-*) de leur être (*ister*) et se poser (*ins-*) pour être (*ister*). Ils sont la réification d'une mondialisation qui ne connaît et ne veut que la circulation, mais surtout aucun déplacement. Peu de promotion et d'ascension sociale, une reproduction à l'identique et sans issue qui conduit à la conservation des états de nos populations (et peut-être aussi de nos États). Il y aurait les banques qui conservent et ceux qui banquet ! Une population « mise au ban » de nos sociétés et qui produirait des zones de non-droit ? Rappelons juste que la « mise au ban » était la privation des droits de l'accusé qui permettait la justice populaire ou chacun pouvait châtier un condamné insaisissable. Tout le monde pouvait alors s'en prendre à lui sans aucune retenue. Le « sauvageon », l'« étranger », le « noir », l'« arabe », le « SDF », le « chômeur », le « malade », l'« autiste », le « taré » comme accusé privé de ses droits ? Accusés responsables de tous les maux, de toute la misère, de tous les problèmes ? Si oui, les fronts de toutes sortes et le brunissement de l'Europe n'ont pas fini de poursuivre son avancée ! Pendant ce temps, le silence peut se maintenir dans les classements du magazine *Forbes*...

Nous vivons une époque formidable. Bon appétit !

Guy-Noël Pasquet